

ADOPTÉZ UN COMPOSTEUR
ET DEVENÉZ ÉCO-CITOYEN

CAPITAINE COQUILLE

vous confie les secrets
du compostage à domicile !

AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LENS-LIÉVIN ET LES 36 COMMUNES



**VOUS HABITEZ UNE MAISON ?
VOUS AVEZ UN JARDIN ?
VOUS RÉSIDÉZ SUR LE TERRITOIRE
DE LA CALL ?**

Pour bénéficier GRATUITEMENT d'un kit de compostage, composé d'un composteur et de son bio-seau (dans la limite des stocks disponibles et d'un kit par foyer), rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante :

mesdechets.agglo-lenslievin.fr

CALL
Communauté d'Agglomération
Lens-Liévin

N
NICOLLIN

 Je trie, nous trions,
naturellement !

LES ASTUCES POUR RÉUSSIR SON COMPOST



POURQUOI COMPOSTER ?

RÉDUIRE le volume des déchets
ENRICHIR naturellement son sol
AVOIR un jardin en bonne santé
AGIR positivement pour l'environnement

LES MATIÈRES COMPOSTABLES

Matières vertes : épluchures de fruits et de légumes, tontes de pelouse.
Marc de café y compris le filtre.

Matières sèches : sachets de thé.
Branchages et tailles sèches, feuilles mortes.
Serviettes en papier, papier journal, cartons déchetés. Coquilles d'œufs et de noix.



LES DÉCHETS ORGANIQUES COMPOSENT 40 À 60% DE NOS ORDURES MÉNAGÈRES.

LES MATIÈRES NON COMPOSTABLES

Matières synthétiques, sac d'aspirateur, poussière, métaux, plastique, verre, couche-culotte.

Gros bois, bois traité, terre, sable, cendres de charbon, excréments, gravats.

Papiers glacés (revues, photos).

Os, viande, poisson.



COMMENT RÉUSSIR SON COMPOST ?

MÉLANGER les déchets régulièrement à chaque apport, respecter le mélange : 50% des déchets végétaux et 50% des déchets secs.

AÉRER à l'aide d'une fourche ou d'une griffe.

HUMIDIFIER en arrosant régulièrement pour maintenir une bonne humidité.

PLACER le composteur directement sur le sol (terre, pelouse) et tapisser le fond de brindilles, paille.

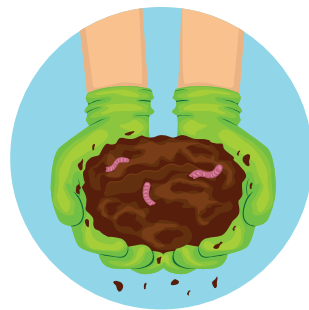
QUAND UTILISER SON COMPOST ?

Il faudra compter au minimum 6 mois pour obtenir du compost.
Après 12 à 18 mois, le compost sera mûr.

COMMENT UTILISER SON COMPOST ?

Dans le potager, le jardin : mélanger le compost en surface.
Épandre entre les plantes.

Dans les jardinières : mélanger 25 à 40 % de compost à la terre.



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site

mesdechets.agglo-lenslievin.fr

ou à nous contacter :

0 800 596 000

Service & appel gratuits

preventiondechets@agglo-lenslievin.fr

